

Simplification du Baromètre de l'inclusion financière de la Banque de France publié en novembre 2024

Nouveau format du Baromètre de l'inclusion financière mensuel publié en novembre 2024

Le nouveau Baromètre offrira au lecteur une vue d'ensemble centrée sur quatre thématiques d'inclusion financière : Nombre de dépôts de dossiers de surendettement, personnes enregistrées au titre des incidents de paiement, mise en œuvre du droit au compte bancaire et accompagnement des usagers de la Banque de France au titre de sa mission d'inclusion bancaire.

Mise en avant des indicateurs mensuels : La France présente la remarquable particularité de pouvoir publier des données sur l'inclusion bancaire seulement 10 jours après le mois sous revue. Ce sont ces données qui seront dorénavant mises en avant dans le Baromètre mensuel de l'inclusion financière.

Ainsi, les anciennes annexes relatives à la typologie sur le surendettement seront uniquement publiées dans l'Enquête typologique annuelle du surendettement des ménages.

Simplification du contenu et réduction du format : Les évolutions sont suivies sur la base de données brutes et non plus sur la base de données corrigées des jours ouvrés.

Le nouveau Baromètre tient maintenant en seulement trois pages (contre 10 pages auparavant).

Enfin, le mois mentionné dans le titre de la publication fera référence aux données de la période sous revue et non plus au mois de publication du baromètre.

Retrouvez tous les Baromètres sur le site Banque de France

Les **Baromètres de l'inclusion financière** et les séries de données au format csv peuvent être [consultés en ligne](#).